Image not found or type unknown

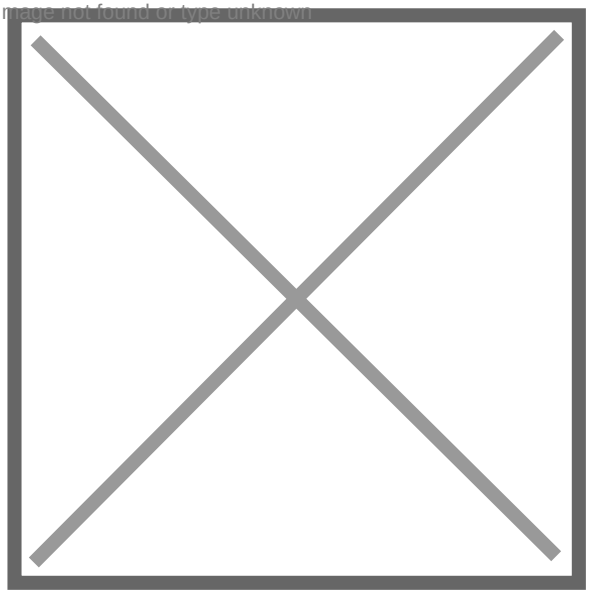

Divorce par consentement ou pour faute?

Par **Sev**, le **19/12/2011** à **18:42**

Bonjour,
En 2008, célibataire, j'ai fait l'acquisition d'un appartement dont le crédit se termine en 2033.
En 2010, avec mon ami, nous faisons l'acquisition d'une maison, 50/50. On se marie 6 mois plus tard. Le crédit de mon appartement est entièrement payé par un locataire. Mon mari fait un chèque mensuel pour couvrir le crédit de la maison et je m'occupe des dépenses de la vie quotidienne.
Suite à de gros problèmes financiers et une grave dépression, je le trompe avec un autre homme. Il me demande alors de quitter le domicile conjugal,ce que je fais. Suite à cela, je fais une déposition à la gendarmerie pour abandon de domicile conjugal en mentionnant ma peur de représailles. Bien que lui ayant proposer mon aide financière pour le crédit de la maison, il ne l'a jamais souhaitée. Entre temps, j'ai découvert qu'il avait 12000 euros de dettes d'un précédent mariage ,qu'il s'est engagé payer dans le jugement de divorce.Ce qu'il n'a pas fait. La demande de prêt pour la maison n'aurait jamais été acceptée si'il avait fait part de ces antécédents lors de la constitution du dossier.
Sans enfants, je suis aujourd'hui hébergée par mes parents et souhaite divorcer rapidement. J'ai engagé une procédure de divorce par consentement mutuel, mais mon mari fait traîner les choses. Il faut dire qu'entre temps, des courriers d'huissiers sont arrivés jusqu'à moi dans lesquels une date était fixée pour venir saisir nos biens (les miens, puisque la majorité des meubles et autres dans la maison m'appartenaient bien avant de le rencontrer).
Aujourd'hui, je lui ai dit que je lui laissais la maison,qu'il a mis en location, mais j'ai besoin de savoir s'il peut me demander un dédommagement par rapport à mon appartement.Tout cela dans un divorce par consentement mutuel.
Et si tel est le cas, puis- je demander le divorce pour faute, étant donné qu'il m'a caché (ainsi qu'à l'organisme de crédit pour la maison) sa réelle situation financière au moment de l' acquisition de celle -ci et de notre mariage.
Des lettres de son père font preuve de cette inconscience par rapport à l'argent, et de l'importance du paraître dont semble souffrir son fils.

Je me sens aujourd'hui trahie, presque abusée par un manipulateur, dont l'argent et l'apparat sont primordiaux et je ne voudrais pas perdre ce que j'ai réussi à acquérir seule en travaillant .Je suis conscience que le fait de l'avoir trompé est un acte grave.Mais qui a commencé le premier?
Merci pour votre aide.
Sev

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés